

Compte-rendu des réunions du Conseil Municipal des 26 mars et 04 avril 2011**Recrutement d'un agent en contrat C.U.I. :**

Afin de remplacer Mlle Céline PAILLART dont le contrat vient de se terminer, le Conseil décide de recruter un agent en contrat C.U.I. pour une durée de 6 mois. M. le Maire est chargé du recrutement de l'agent concerné.

Modification au règlement de location de la salle polyvalente :

Pour répondre à la demande de l'assureur de la commune, Mme THELU propose de modifier le règlement de location de la salle « Au Chant des Oiseaux » : un article précisant l'obligation pour le locataire (privé) de fournir « une attestation d'assurance de responsabilité civile fête familiale ou privée » sera ajouté. Les associations ne sont pas concernées par cette disposition. Pour tous les contrats signés à compter du 1^{er} avril 2011, cette attestation sera obligatoire.

Organisation du centre de loisirs 2011 :

Suite aux propositions de la commission présidée par Fabrice DELCUSE, le conseil fixe les conditions de fonctionnement du centre de loisirs 2011 ainsi qu'il suit :

- le centre fonctionnera du 04 au 29 juillet 2011, du lundi au vendredi de 14 H à 18 H, toute la journée pour les périodes de camping ou de sorties, soit 19 jours de fonctionnement
- il accueillera les enfants nés entre le 01 janvier 1998 et le 31 juillet 2006. Les familles concernées recevront un bulletin d'inscription. Un règlement intérieur y sera joint et les deux documents devront être signés par les parents et déposés en mairie pour le 13 mai 2011 au plus tard.
- vu le nombre potentiel d'enfants pouvant fréquenter le centre, il sera encadré par une directrice et 3 animatrices
- la participation des familles sera de 3,15 € par présence pour les enfants de Gouy, de 6,30 € pour les enfants domiciliés à l'extérieur mais scolarisés à Gouy et de 8,92 € pour les enfants domiciliés à l'extérieur. Une réduction de 20% sera accordée aux familles bénéficiant du R.S.A. ou de l'allocation de fin de droits, sur fourniture du justificatif ;
- la participation minimale pour toute inscription sera de 10 présences ; pour les familles de plus de 2 enfants, la participation sera de 2,00 € pour les 3èmes et suivants ;
- le budget prévisionnel est établi de la façon suivante :

<u>Dépenses :</u>		<u>Recettes :</u>	
Alimentation :	400 €	Participation des familles	1 300 €
Salaires personnel	4 400 €	Prestation de service CAF	1 100 €
Transport, déplacement	700 €	Participation Commune	4 800 €
Entrées parc et divers	600 €		-----
Achat de matériel	600 €		7 200 €
Primes de camping et autres	500 €		

	7 200 €		

Le forfait journalier de rémunération du personnel est le suivant : directrice : 55,60 € , animateur titulaire BAFA : 47,52 € , stagiaire BAFA : 45,00 €. Pendant les périodes de camping, les animateurs recevront une prime de 25,00 € par jour de camping. Une prime de 40,00 € sera accordée pour le temps passé à la préparation du centre et au rangement du matériel.

Cinéma à la salle culturelle : bilan et achat de matériel :

M. Fabrice DELCUSE dresse le bilan de l'année 2010 pour les séances de cinéma à la salle culturelle : 16 films présentés, 674 spectateurs pour une recette de 2 363 € d'entrées, encaissée par Cinéligue.

L'adjoint aux fêtes suggère l'acquisition d'un écran électrique permanent. Coût approximatif 2 073 € HT. La décision sera prise lors du vote du budget. Une subvention sera sollicitée auprès du Conseil Général (20%) et une autre auprès de la CAF de Calais (10%).

Modification des tracés du GR 123 :

Suite aux travaux effectués pour la création des ronds-points d'accès à la RD 939 près de Lambus, le tracé du GR 123 est modifié et emprunte le territoire de la Commune qui peut émettre des observations à ce sujet. Le conseil municipal émet un avis favorable à ce projet.

Mise en vente de l'ancien café-brasserie, rue de Maresquel :

La vente de l'ancien café-brasserie rue de Maresquel avait été envisagée lors de la précédente réunion. Après discussion, le Conseil Municipal décide et autorise le Maire ou son représentant à procéder à la mise en vente de l'immeuble moyennant le prix principal de 160 000 €. Le Conseil Municipal décide de faire procéder aux diagnostics obligatoires en vue de la mise en vente ainsi qu'à la division de la parcelle par un géomètre en vue de séparer la propriété de la commune (salle polyvalente) de celle mise en vente.

Horaire hebdomadaire de travail des secrétaires :

A sa demande, le temps hebdomadaire de travail de M. Michel GOTTRAND passera au 01 avril à 09 h 23 min. En contrepartie, celui de Mlle Pascale LEROY passera à 18h30.

Demande de subvention d'investissement à la C.A.F. de Calais :

M. Fabrice DELCUSE explique qu'il est nécessaire de procéder à l'achat d'une « tente cantine » pour le centre de loisirs

de l'été 2011. Il présente un devis d'un montant de 730 € HT pour une tente de 13 m². Lors de la réunion de vote du budget primitif, le conseil municipal décidera de l'achat de cette tente et demandera une subvention auprès de la CAF de Calais, au taux de 40 %.

Modification au règlement de la cantine :

Mme THELU présente au conseilun projet de modification au règlement de la cantine qui consiste en l'ajout d'un article portant sur la discipline. Le conseil donne son accord pour que ledit règlement soit ainsi complété.

Plantations :

Mme Ginette FAUQUET précise que 450 arbres et arbustes ont été plantés au Chemin de Douriez, à la parcelle située à l'entrée du Chemin de la Hermonne ainsi qu'à la Hiraude. Le Conseil remercie la Fédération des Chasseurs du Pas-de-Calais qui a financé le programme de plantations.

Projets de travaux et achats en 2011 :

Le conseil municipal envisage de faire exécuter certains des travaux suivants en 2011 :

- installation d'un banc hexagonal autour de l'Arbre de la Paix et de deux bancs très rustiques sur le parcours du circuit du Campet
- plantations d'arbres fruitiers à la jachère fleurie (en plus des 16 pommiers déjà plantés)
- achat de DVD mis en prêt à la bibliothèque (achat prévu en 2010, non réalisé) : 1 500 € (subventionné à 50% par le Conseil Général)

Projets de travaux de bâtiments en 2011 :

M. Gérard MONCLAIRE présente au Conseil une liste de travaux qui pourraient être réalisés en 2011 aux bâtiments :

- a - réparation de la serre dont certaines tôles ont été endommagées par la grêle
- b - travaux à la bibliothèque (en cours d'achèvement) : revêtement mural d'une salle à l'étage et peinture. Dans les années à venir, il faudra envisager le changement de la porte d'entrée
- c - à l'église : moulure délimitant le haut du soubassement à changer
- d - à l'école : 2 classes à repeindre : salle informatique et celle du cycle 3
- e - salle d'évolutions : à réparer et à repeindre
- f - salle polyvalente « Au Chant des Oiseaux » : cuisine de la petite salle à isoler et changement des 3 fenêtres
- g - coffret électrique de la cloche à changer
- h - finition à la porte-fenêtre de la salle polyvalente
- i - changement des deux chaudières avec passage au gaz (subventions par la DETR, le Département et la FDE)
- j - achat d'un chapiteau en remplacement des stands très vétustes.
- k - chauffage dans un logement loué par la commune: devis à prévoir.
- l - couverture entre les 2 garages du local technique de la commune.

Projets de travaux de voirie et divers pour 2011 :

Mme Françoise THELU présente au Conseil une liste de travaux qui pourraient être réalisés en 2011 à la voirie :

- a - réparation suite à l'érosion provoquées par les eaux usées au Chemin de la Hiraude
- b - achèvement des réparations et goudronnage au chemin de Tortefontaine ; réparation de l'impasse du Vinyl.
- c - travaux relatifs à l'amélioration de la sécurité aux abords de l'école : une étude sur la pose d'une signalisation visant à réduire la vitesse des véhicules sera réalisée.
- d - remplacement du véhicule de service.

Défense incendie:

Concernant les travaux de la défense incendie, avant de prendre une décision, le conseil municipal va s'informer des possibilités de subvention en provenance notamment du département.

Extrait certifié conforme au registre.

Le Maire,